

Concours internes 2025
Ingénieurs de recherche
BAP EFGJ
Phase d'admissibilité
Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de 14 membres (7 femmes et 7 hommes) affiliés aux BAP E (3), G (1), J (9), N/A (1).

Les candidats

83 candidats ont déposé une candidature pour 15 promotions possibles. Trois postes affectés sont proposés.

La répartition des candidatures est la suivante :

- 30 dossiers pour la BAP E dont un en poste affecté (36%)
- 13 dossiers pour la BAP F (16%)
- 9 dossiers pour la BAP G (11%)
- 31 dossiers pour la BAP J dont deux en poste affecté (37%)

Parmi les candidats, 48 sont des femmes (58%) et 35 sont des hommes (42%) dont l'âge est compris entre 33 et 65 ans. L'âge moyen est de 48 ans.

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue du 17 au 19 septembre 2025 en visio-conférence. Le jury a retenu 38 dossiers pour la phase d'admission, soit 45 % des dossiers déposés : 14 BAP E ; 7 BAP F ; 4 BAP G ; 13 BAP J ; 21 femmes (55 %) et 17 hommes (45 %).

Les critères retenus

Pour les promotions en non affectés, chaque dossier a été évalué selon les dix critères suivants :

- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
- L'implication personnelle et l'accompagnement du changement
- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
- La capacité de réflexion et de recul, négociateur
- Le degré d'initiative et de responsabilité, l'aptitude à exercer des responsabilités d'animation ou d'encadrement / pilotage
- Les qualités relationnelles / communication
- L'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales :

- Les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles
- La formation continue entreprise en lien avec un projet professionnel ou les besoins de l'Institut et qui aboutit, le cas échéant, à l'obtention d'un titre ou d'un diplôme
- Communication / pédagogie / qualité rédactionnelles

Pour les promotions sur poste affecté, les candidatures ont été évaluées sur le potentiel à occuper le poste ouvert et ce en référence à la description de poste correspondante.

La notation

Les notes s'échelonnent de 12/20 à 16/20. Les dossiers ayant une **note supérieure à 15 ont été déclarés admissibles**.

- Les dossiers notés 16 (au nombre de 20) et 15 (au nombre de 18) ont été déclarés admissibles. Il s'agit de dossiers dans lesquels les missions et activités décrites renvoient au corps des IR et sont clairement argumentés. Les deux niveaux de notes traduisent de petits écarts dans la qualité des dossiers, le niveau de responsabilité ou bien encore la prise de recul par rapport aux missions. Ces 38 dossiers sont de très bonne qualité.
- Les dossiers notés 14 (au nombre de 32) ont aussi été jugés comme de bons dossiers. Les missions et activités décrites semblent relever majoritairement, voire très majoritairement, du corps des IR. Pour certains de ces dossiers de candidature, la prise de recul par rapport aux activités a semblé un peu en retrait par rapport aux dossiers précédents. Dans certains cas, le jury aurait apprécié de disposer de davantage d'éléments de preuve en appui aux responsabilités et projets mis en avant. Pour d'autres dossiers, le jury a estimé que la maturité sur les activités exercées était un peu moindre par rapport aux 38 dossiers retenus.
- Les dossiers notés 12 (au nombre de 13) correspondent à des missions et activités décrites qui ne relèvent, à la lecture du dossier, que partiellement du niveau IR et pour lesquels le jury ne disposait pas de suffisamment d'éléments dans le dossier pour bien appréhender le niveau de responsabilité et/ou le positionnement du candidat, faute de précisions ou d'éléments précis notamment en termes de résultats ou d'objectifs atteints égayant la description des activités. Dans certains cas, les prises de responsabilité peuvent aussi être trop récentes pour être pleinement appréciées. Ces dossiers font généralement apparaître une capacité d'analyse des activités et une prise de recul moindre par rapport aux dossiers les mieux notés et ne préjugeant en rien des capacités de développement et construction d'un parcours.

Commentaires et conseils aux candidats

Le jury souhaite mettre en avant la qualité des dossiers et des candidatures. Un nombre important de candidats exercent aujourd'hui (ou ont le potentiel à exercer) des activités relevant du corps des ingénieurs de recherche.

Quelques points d'amélioration et de vigilance identifiés par le jury :

- Certains dossiers mettent en avant des responsabilités sans suffisamment les contextualiser ou sans donner suffisamment d'éléments au jury pour lui permettre de comprendre et évaluer le niveau d'intervention, d'initiative dans le projet ou l'organisation : le niveau de réalisation propre ou de contribution ou de participation n'apparaît pas clairement. Ces manques jouent systématiquement en défaveur de la candidature compte tenu de la qualité globale des dossiers. Il est également important que les candidats soient attentifs à

l'utilisation du « je », du « nous » et du « on » afin d'éviter les ambiguïtés quant au degré de contribution relevant de l'agent et des collectifs au sein desquels il évolue.

- Le jury doit pouvoir s'appuyer sur des éléments de démonstration suffisants pour apprécier positivement les responsabilités exercées au travers d'exemples de réalisations témoignant du niveau d'intervention, de l'ampleur de l'implication, des enjeux correspondants, des objectifs atteints.
- En effet, de manière systématique, le jury s'est attaché à rechercher dans le dossier les éléments étayant les réalisations et responsabilités avec parfois des difficultés de recueil de ces éléments objectivant la contribution directe du candidat.
- Le jury a regretté que certains dossiers ne mettent pas suffisamment en avant les enjeux et perspectives liés à leurs fonctions afin de témoigner d'une meilleure prise de recul, d'une plus grande maturité dans la conduite de projet ou de thématiques transversales.
- Le jury conseille aux candidats la lecture, quand elles existent, des fiches referens associées au métier d'IR sur lequel ils postulent, afin d'avoir clairement en tête, si ce n'était pas le cas, le type d'activité attendu avant de rédiger leur dossier. En outre, le jury conseille aux candidats de bien relire les fiches referens au métier d'IE, si elles existent, afin de bien analyser le différentiel entre les deux niveaux de corps.
- Le jury rappelle enfin aux candidats qu'il existe des formations internes proposées aux agents pour les aider dans la préparation des dossiers.

Plusieurs remarques enfin quant à la forme des dossiers :

- Des consignes sont données dans le dossier de candidature quant au nombre de pages maximum et à l'effort de synthèse. Le jury attend que les candidats respectent ces consignes et produisent l'effort de synthèse attendu. Il attend que les candidats développent également suffisamment l'argumentaire, sans que ce dernier soit redondant avec le rapport d'activité, pour lui permettre d'apprécier la capacité de réflexion et de recul des candidats sur leur parcours professionnel et l'environnement dans lequel ils exercent leurs activités.
- Les organigrammes fournis doivent être le plus clair possible afin de comprendre au mieux le positionnement du candidat et ses interactions interpersonnelles. Ils doivent notamment faire apparaître les liens hiérarchiques et les situations d'encadrement exercés par les candidats tout autant que leur rattachement hiérarchique propre.
- Les BAP E, F, G et J recouvrent une grande diversité de métiers. Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de rédiger le rapport d'activité et l'argumentaire de telle façon à ce qu'ils soient compréhensibles par l'ensemble des membres du jury.
- Le jury a parfois regretté la qualité rédactionnelle insuffisante des dossiers, leur présentation, ce qui a clairement eu un impact sur le classement.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier à l'issue de la **procédure de concours** d'un retour individualisé sur leur dossier.

La demande doit se faire **par mail exclusivement** auprès de la présidente du jury Mme Emmanuelle CHEVASSUS-LOZZA à : emmanuelle.chevassus@inrae.fr

Un rendez-vous téléphonique ou une visio-conférence avec la présidente ou le vice-président, M. Alain SOMMERVOGEL, à partir du 10 novembre 2025 et durant les mois de novembre et décembre, sera proposé.